

Congrès de l'APTS
Prendre notre place !
Saint-Hyacinthe
12 mai 2008

Les défis de l'action syndicale dans les
secteurs publics.

Jean-Noël Grenier, professeur
Département des relations industrielles, Université Laval
ARUC Innovation, Travail et emploi
Centre interuniversitaire sur la mondialisation et le travail
(CRIMT)

Le questionnement

- Quels sont les défis de l'action syndicale et plus particulièrement dans le secteur public ?
- Comment construire un rapport de force favorable aux revendications syndicales?

L'argumentaire

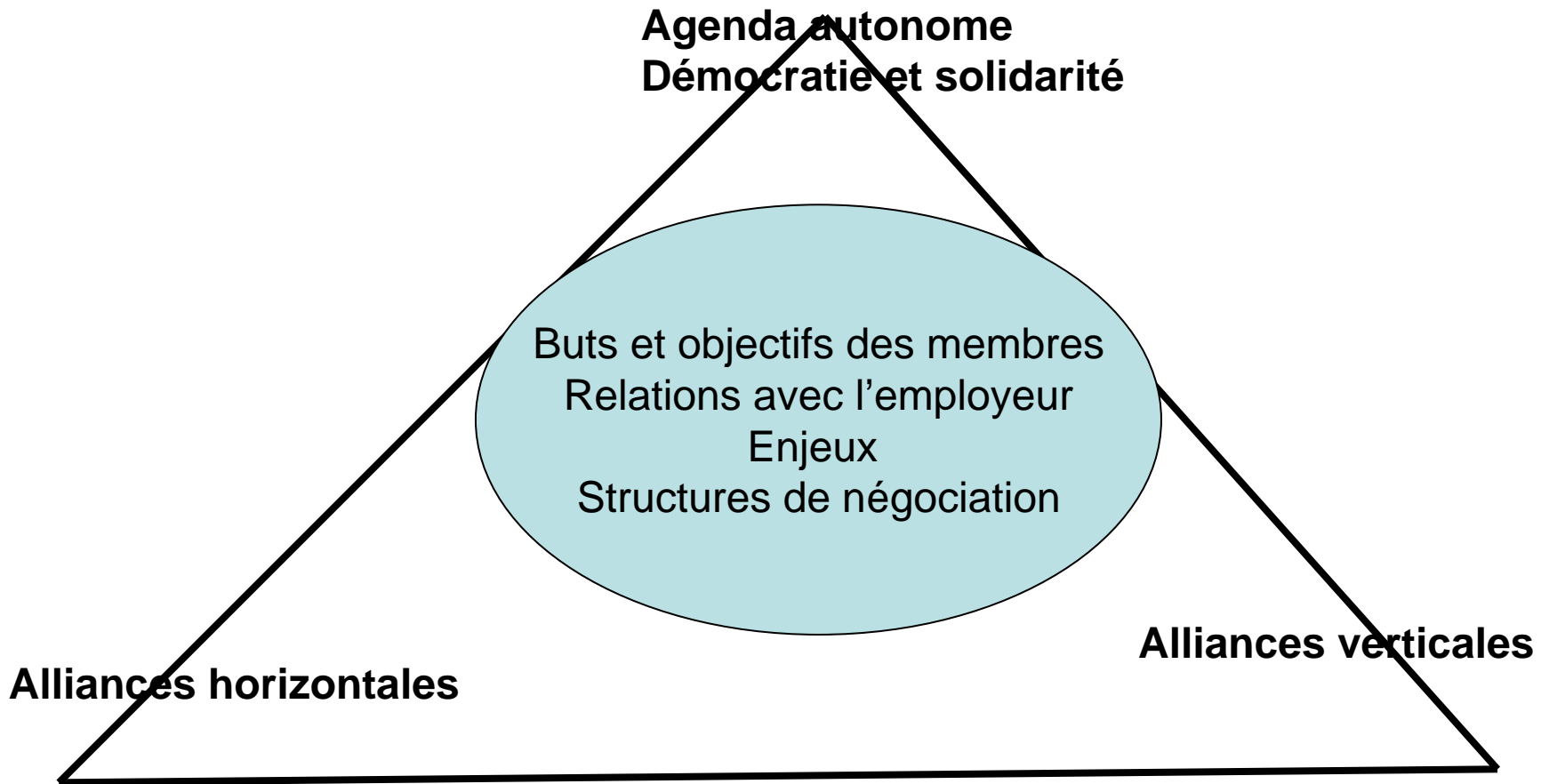
- Différents éléments du contexte semblent défavorables au syndicalisme, dont les stratégies patronales et les changements générationnels.
- Mais, dans un même temps, il y a plusieurs éléments favorables au syndicalisme.

L'argumentaire

- Mais ces possibilités peuvent se réaliser seulement sous certaines conditions:
 - La solidarité au sein du collectif: mobilisation;
 - La capacité du syndicat à tirer profit du contexte, incluant ses stratégies;
 - La capacité du syndicat à créer des alliances avec d'autres parties prenantes.

Le modèle

(Murray, Lévesque et Roby, 2001; Grenier, 2006)



L'agenda commun

- Se construit à travers les objectifs du collectif et le débat démocratique;
- Repose sur l'identité collective des membres et leurs aspirations;
- Réponse au contexte externe et aux stratégies patronales pour y faire face.

Le cas particulier de l'APTS

- Organisation qui résulte essentiellement de la Loi 30;
- Qui regroupe des professionnels;
- Qui a une tradition corporative;

L'APTS

- Doit aussi prendre en compte le choc des générations et les problématiques des jeunes;
- Trouver sa place au sein de la structure de négociation: dans un arène qui est déjà occupé,

L'APTS

- Qu'est-ce qui vous unis et quels sont vos intérêts communs ?
- Quels modes ou types d'actions et de syndicalisme voulez-vous ?
- Comment concevoir l'action syndicale?
 - Politique, économique, étroite, large ?

Proposition 1

- Il faut engager l'employeur sur les questions centrales aux membres à partir d'un agenda qui nous est propre.
- La pro-activité ne doit pas être confondue avec un micro-corporatisme qui conduit à adopter la logique de l'employeur.

Proposition 2

- Mais pour être effective l'action syndicale doit s'appuyer sur un ensemble de ressources.
- Elle doit aussi reposer sur une stratégie d'action

Proposition 2

- Dans les secteurs publics l'action syndicale se doit être:
 - Économique et politique;
 - Fondée sur des alliances horizontales (au sein de l'établissement);
 - Fondée sur des alliances verticales (sectorielles, intersectorielles);
 - Appuyée par l'implication sociale et la participation au débat social

Proposition 3

- Ces exigences s'appuient sur le constat que les conditions de travail dans les secteurs publics et parapublics dépendent dans une large mesure des décisions qui sont prises à des niveaux supérieurs et politiques;

En conclusion

- Le contexte actuel des secteurs publics et particulièrement de la santé et des services sociaux exige des stratégies et des actions qui tissent des liens entre le local et le national-global
- Entre le social, le politique et l'économique